

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Initiation à la recherche
Code	
Filières, orientations et options	Bachelor of Arts en musique – Discipline principale chant Bachelor of Arts en musique – Discipline principale composition Bachelor of Arts en musique – Discipline principale composition à l'image Bachelor of Arts en musique – Discipline principale direction de chœur Bachelor of Arts en musique – Discipline principale direction d'orchestre Bachelor of Arts en musique – Discipline principale instrument Bachelor of Arts en musique – Discipline principale instrument historique
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	5 cours de 120 minutes et suivi individualisé
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Définir et délimiter un sujet de recherche en lien avec une problématique musicale, artistique ou pédagogique. • Mobiliser des sources pertinentes et en développer une lecture critique. • Structurer et conduire une démarche de recherche à l'aide d'outils méthodologiques adaptés. • Communiquer les résultats d'une recherche dans le respect des normes académiques et de l'intégrité scientifique. • Mettre en perspective sa pratique au moyen d'une démarche réflexive fondée sur la recherche.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Durant un semestre, les étudiant-e-s participent à un cours constitué de 5 séances de 120 minutes en groupe, auxquelles s'ajoute un rendez-vous individuel avec l'enseignante. Entre chaque séance, les étudiant-e-s sont astreint-e-s à une série d'exercices pratiques : définir un objet de recherche, constituer une revue documentaire, établir une bibliographie, rédiger des fiches de lecture et constituer une table des matières commentée. À l'issue du semestre, un rendez-vous individuel permet d'évaluer la progression et l'acquisition d'une pratique autonome de la réflexion critique en lien avec un sujet choisi par l'étudiant-e-. Dans cet échange, le projet est validé ou réorienté pour donner ensuite lieu au travail de rédaction (un chapitre du travail).	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> Type de validation Contrôle continu noté Modalités d'évaluation Production écrite Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : Composition du jury Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	<i>Remédiation possible</i> <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Carolina GAUNA (GE), Vincent ArRLETTAZ (NE)	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM

